



Modalités d'inscription à l' EPE pour l'année scolaire 2019-2020

Cette année, le bureau de l'association E P E sera en vacances entre le 26 Juillet et le 2 Septembre et nous organisons donc des permanences d'inscriptions à la maison pour tous aux dates suivantes :

Vendredi 5 Juillet de 17h à 20h

Samedi 6 Juillet de 10h à 16h

Dimanche 7 Juillet de 10h à 13h

Lors de ces permanences, votre dernière facture (celle de Juin-Juillet) vous sera donnée et en échange de son règlement, nous vous rendrons votre chèque de caution de l'année écoulée.

Nous pourrons alors accepter le dossier d'inscription complet de votre (vos) enfant(s) pour l'année prochaine.

Seule l'attestation d'assurance pourra être remise à la rentrée.

En cas d'absence exceptionnelle aux permanences, les dossiers pourront être déposés jusqu'au 26 Juillet dans la boîte aux lettres de l'EPE (située en face de la maison pour tous) mais ils ne seront traités que s'ils sont complets et si la facture de Juin-Juillet envoyée par nos soins aura été réglée avant cette date.

Au delà de cette date, aucun dossier ne sera accepté pour la semaine de la rentrée.

Par la suite, pour les dossiers déposés en cours d'année scolaire, merci de compter une semaine de délai pour la gestion du dossier et de nous envoyer un mail à l'adresse suivante afin de nous prévenir du dépôt de votre dossier dans notre boîte aux lettres.

Merci de votre compréhension.

Le bureau de l'association